Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

10, 8ième Avenue Lefrançois, case postale 158
Saint-Fabien (Québec) G0L 2Z0
Téléphone : 418-869-2033
Télécopieur : 418-869-3622

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE

Mardi 26 SEPTEMBRE 2023 À 19 H 00
LIEU : LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES

Procès-verbal

---

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.
Monsieur Patrick Leclerc souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Présences :
M. Patrick Leclerc, Mme Cynthia Boudreau, M. Maxime Mainville, Mme Cynthia Charette et Mme Vanessa Gagnon-Desjardins (zoom).

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
Monsieur Patrick Leclerc assurera le rôle de secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est proposé par madame Cynthia Boudreau et appuyée par monsieur Maxime Mainville.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du mardi 21 septembre 2022
Proposé par madame Cynthia Charette et appuyée madame Vanessa Gagnon-Desjardins.

6. Présentation du bilan annuel de l'école et de son conseil d'établissement
Monsieur Patrick fait la lecture du bilan annuel avec l'assemblée.

7. Présentation des rôles, fonctions et responsabilités

7.1 Conseil d'établissement (CÉ)
Monsieur Patrick présente les rôles, fonctions et responsabilités du conseil d'établissement.

7.2 Organisme de Participation Parentale (OPP)
Monsieur Patrick explique ce qu'est l'organisme de participation parentale qui se décline de différentes façons selon les besoins et donne des exemples.

7.3 Comité de parents
Madame Cynthia Charette présente le rôle du délégué au comité de parents, les tâches et mandats de ce comité au CSS.

8. Remerciements aux membres du conseil d'établissement qui complètent leur mandat.
Monsieur Patrick remercie messieurs Pascal D'Astout et Maxime Mainville pour la fin de leur mandat et leur implication.

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

10, 8ième Avenue Lefrançois, case postale 158
Saint-Fabien (Québec) G0L 2Z0
Téléphone : 418-869-2033
Télécopieur : 418-869-3622

9. Élections

9.1 Ouverture de la période des élections

Madame Vanessa Gagnon-Desjardins propose l'ouverture de la période d'élection et monsieur Maxime Mainville l'appui.

9.2 Élection d'un ou d'une présidente d'élections :

Monsieur Patrick est nominé comme président d'élections.

9.3 Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

9.3.1 Nomination des représentants des parents (2 postes vacants)

- 1 poste pour le secteur secondaire (2 ans)

Monsieur Maxime Mainville est élu.

- 1 poste pour le secteur St-Eugène ou St-Fabien (2 ans)

Madame Cynthia Boudreau est élue.

9.3.2 Nomination des parents substituts pour siéger au sein du CE (nouveauté en lien avec la loi 105)

Madame Jennifer Jean est élue.

9.3.3 Nomination des membres de la communauté (mandat d'un an)

- Secteur – de St-Fabien

Vacant

- Secteur – de St-Eugène

Vacant

9.4 Élection d'un (e) représentant(e) au Comité de parents de la CSSDP.

Madame Cynthia Charette se propose et est élue.

9.5 Élection d'un(e) représentant(e) substitut au Comité de parents de la CSSDP

Le poste reste vacant pour le moment.

9.6 Fermeture de la période des élections

Proposée par madame Cynthia Charette.

10. Organismes de participation des parents.

10.1 Nomination des présidences de l'O.P.P. (mandat d'un an)

10.1.1 Secteur - St-Fabien

Madame Cynthia Charette propose madame Jennifer Jean. Madame Jean accepte.

10.1.2 Secteur - St-Eugène

Le poste reste vacant.

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

10, 8ième Avenue Lefrançois, case postale 158
Saint-Fabien (Québec) G0L 2Z0
Téléphone : 418-869-2033
Télécopieur : 418-869-3622

11. Service de garde Les amis de Fabien et Lavoie

Monsieur Patrick présente le nombre d'inscriptions pour l'année scolaire en cours.

12. Divers

Rien à signaler.

13. Période de questions et évaluation de la rencontre

Bon déroulement.

14. Levée de l'assemblée

Madame Cynthia Boudreau propose la levée de l'assemblée à 19h57 et elle est appuyée par Monsieur Maxime Mainville.